
Première publication

1. *Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute:*
SI Rue du Prieuré 21, en liquidation, Genève
2. *Décision de dissolution par:* en vertu de l'article 88a ORC
3. *Date de la décision:* ..
4. *Echéance de préavis des créances:* **10.10.2003**
5. *Adresse pour la déclaration des créances:* P.-H. Gilliéron, liquidateur, rue Muzy 8, 1207 Genève
6. *Indication:* Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.
7. *Remarques:* Date de la publication de la décision dans la FOSC: 15.10.2002, page 6. L'attention des créanciers est attirée sur le fait que la société a l'intention de demander la procédure de radiation anticipée selon l'art. 745 al. 3 CO.

Pierre-Henri Gillieron
1207 Genève

(01156312)